



Septembre 2021

## Bienvenue

C'est le début du semestre d'automne et il flotte un air de changement. Le ministère des Collèges et Universités a publié un ensemble de [directives pour l'automne 2021](#) dans lequel on retrouve des modifications visant à supprimer les exigences en matière de distanciation physique et de limite de capacité pour les espaces d'enseignement intérieurs. De plus, le Bureau du [médecin hygiéniste en chef du ministère de la Santé](#) exige de tous les établissements postsecondaires qu'ils mettent en œuvre une politique de vaccination contre la COVID-19 pour toutes les personnes fréquentant le campus, et ce, au plus tard le 7 septembre 2021. Chaque collège continuera de travailler avec les bureaux de santé publique locaux pour assurer la sécurité de toutes et tous sur le campus. Pour passer en revue les politiques en matière de vaccination, visitez le site Web de votre collège.

Ce mois-ci, le CEC travaillera main dans la main avec les collèges afin de mettre en œuvre la nouvelle convention collective du personnel de soutien à temps partiel. De plus, nous continuerons de négocier avec les professeures et professeurs, les bibliothécaires et les conseillères et conseillers du CAAT dont l'entente actuelle expire le 30 septembre 2021. Apprenez-en plus ci-dessous.

## Quoi de neuf?

<b>Étude de cas – Fraude aux assurances collectives</b>	<b>Mise en œuvre de la convention collective du personnel de soutien à temps partiel</b>
Le CEC est le titulaire de la police du régime d'assurance collective du personnel scolaire des collèges publics de l'Ontario (CAAT) pour les 24 collèges de l'Ontario. L'un des rôles du CEC consiste à faire en sorte que le régime d'assurance collective soit durable et financé avec la plus grande prudence. La menace	La nouvelle convention collective du personnel de soutien à temps partiel a été ratifiée et est prête à être mise en œuvre dans toute la province. Le CEC a organisé deux séminaires pour les membres des ressources humaines du collège au sujet des changements qui doivent être apportés et à

causée par la fraude quant à la pérennité du régime préoccupe grandement le CEC. Apprenez-en plus sur la fraude aux assurances collectives et ses conséquences avec notre toute dernière [étude de cas](#).

quelles dates. Une note de service regroupant toutes les informations se trouve sur le portail [BoardEffect](#). Si vous avez des questions sur la manière d'aborder ces changements, veuillez communiquer avec le CEC.



## Mise à jour au sujet des négociations

### **Le Conseil des employeurs des collèges et le personnel de soutien à temps partiel du collègue affilié au SEFPO ratifient une nouvelle convention collective**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le personnel de soutien à temps partiel du Collège a voté en faveur de la ratification d'une nouvelle convention collective. Le vote s'est tenu virtuellement, et 89,4 % des votants ont approuvé la ratification des nouvelles conditions.

Cette entente de trois ans a été conclue après seulement deux jours de négociations à distance. Les deux parties ont dialogué dans le respect, ainsi que de manière ouverte et honnête dans le but d'améliorer cette convention collective relativement récente.

« Les collèges sont déterminés à maintenir une bonne relation de travail avec le personnel de soutien à temps partiel, dont plusieurs sont des étudiantes et étudiants », a déclaré le chef de l'équipe de négociation de la direction Pascal Bessette, vice-président des Ressources humaines et de la culture organisationnelle au Collège La Cité. « Nous tenons à remercier l'équipe de négociation du SEFPO pour son travail acharné, ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont voté pour la ratification des modalités de cette convention. Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour renforcer le secteur collégial. »

Parmi les modifications apportées à l'entente, on retrouve une période de rappel étendue, une période de probation réduite et une augmentation de salaire d'un total de 1 %.

« Nous sommes ravis des résultats du vote de ratification et du travail accompli avec l'équipe de négociation du personnel de soutien à temps partiel du SEFPO. Actuellement, le Conseil des employeurs des collèges (CEC) est de retour à la table de négociation virtuelle avec le personnel scolaire des collèges publics de l'Ontario (CAAT) affilié au SEFPO dont la convention collective expire le 30 septembre 2021 », a déclaré Graham Lloyd, chef de la direction du CEC. « Nous continuons de négocier sur le thème "Un avenir ensemble" et les employeurs s'engagent à travailler avec les employées et employés afin de garantir que les étudiantes et étudiants et leur éducation restent notre priorité absolue. »

Pour savoir où en sont les négociations, visitez le [site Web du CEC](#). Il contient les mises à jour de l'équipe de direction ainsi que les propositions du SEFPO et du CEC.

Veillez noter que les mises à jour des négociations de l'équipe de direction se concentrent uniquement sur les négociations en cours et sont destinées à l'ensemble du collège. Le bulletin d'information du CEC fournit des informations générales à ses abonnées et abonnés. Les deux types de mises à jour sont disponibles dans la section [Mises à jour](#) du site Web du CEC.